

**Direction du Patrimoine et des Moyens Régie des
Bâtiments et des Moyens - Équipe gestion technique du
bâtiment**

Presentation :

La Ville de Niort recrute un(e) Maçon(ne) pour son Centre Technique Municipal

La Direction du Patrimoine et des Moyens de la Ville de Niort assure, dans un objectif de développement durable, la construction de nouveaux équipements, la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti existant. Elle gère également le parc de véhicules, matériels et engins.

Pour mener à bien ces missions, elle est dotée d'un Centre Technique Municipal (CTM) Bâtiments qui assure les interventions en régie pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et des équipements techniques.

Au sein de l'équipe « Maçonnerie / Couverture », vous participerez aux travaux d'entretien, de réparation et de rénovation du patrimoine bâti communal. Vous interviendrez sur différents ouvrages de maçonnerie tels que les murs, cloisons, dallages, enduits ou encore ouvrages en béton, ainsi que sur les éléments de couverture afin de garantir la pérennité et la sécurité des bâtiments municipaux.

Dans une logique de continuité de service, de préservation du patrimoine communal et de maintien des compétences techniques de l'équipe, vous serez amené(e) à développer une polyvalence sur l'ensemble des activités de maçonnerie et de couverture réalisées en régie.

Missions :

Au sein de la régie bâtiments et du parc de matériel et sous l'autorité du chef d'équipe "maçonnerie, couverture", vous assurerez les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES :

- Travaux neufs ou de rénovation du bâti : intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à la maçonnerie (fondation, montage du bâti, pose carrelage et faïence, etc) ;
- Nettoyer et entretenir l'atelier et les équipements mis à disposition ;
- Intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à l'équipe.
- Prévention des risques liée à la sécurité des biens, des agents et des usagers ;
- Coopérer à la mise en sécurité des bâtiments désaffectés, ainsi que des lieux signalés dangereux.
- Contribuer à l'effort de développement durable sur la collectivité ;
- Collaborer à l'accessibilité des équipements, à la sécurité, aux économies d'énergies, aux matériaux durables...

MISSIONS SECONDAIRES :

- Participer aux opérations nécessités par les événements exceptionnels et/ou récurrents (élections, pavoisements, intempéries, etc) ;
- Intervenir en appui en cas de déménagements ponctuels (manutention) ;
- Assurer une polyvalence dans les domaines suivants : coffreur, enduiseur, taille de pierre.
- Intervenir avec polyvalence sur toutes les activités du CTM (utilisation nacelle, mise en sécurité...) ;
- Port des EPI obligatoire en état correct ;
- Astreintes.

Profil :

- niveau CAP ou BEP dans la ou les spécialités maçonnerie, carrelage, plâtrerie ou diplôme de niveau équivalent ;
- Expérience sur un poste similaire, notamment en maçonnerie (3 ans minimum)
- Permis B exigé
- Permis C et C et E appréciés ou PL.
- Autres habilitations : Utilisation des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) (nacelle) - Travail en hauteur - Signalisations routières
- Horaires fixes : 8h00-12h00 / 13h22-17h00

- Autres horaires particuliers : Contraintes horaires en fonction des mobilisations le week-end notamment pour les élections, les fêtes et manifestations et les intempéries.
- Connaissances des règles et des consignes de sécurité du travail.
- Aptitude au travail en équipe.
- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Prise d'initiative en cas d'intervention urgente.
- Qualités relationnelles.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Peuvent postuler :

- Les agents titulaires du grade d'adjoint technique de la fonction publique
- Les agents titulaires d'un grade de même niveau de la fonction publique
- A défaut, toute personne non titulaire de la fonction publique, répondant au profil recherché (recrutement direct sur poste permanent)

Remuneration :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

1- Recrutement par voie de mutation, détachement ou intégration directe :

Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la ville de Niort

OU

2- Recrutement par voie de stagiairisation, en vue d'une titularisation dans la fonction publique :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux - Grade Adjoint Technique - Échelon 1 (1 801.74 € Brut - valeur actuelle)
- + Régime Indemnitaire (275€ Brut/mois)

- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté - Étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste.
- Possibilité d'avancements via examens professionnels, concours et ancienneté

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)
- Accès mesures sociales employeur
- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)
- Base de travail 38h/semaine - Horaires fixes : 8h00/12h00 - 13h22/17h00 - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"
- Autres horaires particuliers : Contraintes horaires en fonction des mobilisations le week-end notamment pour les élections, les fêtes et manifestations et les intempéries.

- Travail uniquement sur la ville de Niort - pas de déplacements (sauf pour les formations éventuelles)

- Effectif total de l'équipe : 8

Renseignements :

Auprès de M. Stéphane HIVERT, responsable de la Régie Patrimoine et Moyens, au 0549787229 ou M. REVERDY Fabrice, responsable du second oeuvre et événements au 0549787227 , ou M. QUEIROS Alberto, chef d'équipe maçonnerie/couverture, au 0549787221.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **24/09/2026** sous la référence : **V_26_C_56** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex